

mouvements de capitaux et d'éliminer les barrières physiques, administratives et techniques en vue de permettre la libre circulation des personnes, des biens et des services et d'améliorer la politique de concurrence. Cet objectif ne sera cependant atteint que si la Communauté applique intégralement et en temps opportun les mesures prévues et que si elle adopte des politiques complémentaires, notamment à l'égard des questions régionales, sociales et environnementales et de la coopération technique.

- L'Allemagne s'attachera surtout à réformer le régime fiscal, à réduire les impôts, à déréglementer et à privatiser les activités, à remanier le système des postes et des télécommunications, à assouplir le marché du travail et à réorganiser le régime de sécurité sociale.
- En France, les principales réformes structurelles permettront de relever le niveau d'instruction et d'améliorer la formation professionnelle et le perfectionnement des travailleurs, et d'apporter des corrections majeures au fonctionnement des marchés financiers afin de faciliter le financement de l'économie au coût le plus bas possible.
- L'Italie cherchera à promouvoir la formation et l'éducation, à renforcer la flexibilité du marché du travail pour stimuler l'emploi, à améliorer le fonctionnement des marchés financiers, à réviser le régime fiscal afin d'encourager l'efficacité et d'éliminer les déséquilibres, et à accroître l'efficacité du secteur public.
- Le Royaume-Uni poursuivra son important programme de réforme fiscale, de refonte de la législation syndicale, de déréglementation, d'ouverture des marchés et de privatisation des sociétés d'État. D'autres mesures sont prises actuellement pour améliorer la qualité des programmes d'éducation et assouplir le marché du logement.
- Le Japon procédera à d'autres réformes structurelles afin d'appuyer et de soutenir la confiance dans une croissance stimulée par la demande intérieure, croissance qui s'est remarquablement accélérée. Il encouragera par ailleurs une réforme de la réglementation gouvernementale dans des secteurs clés, notamment les politiques relatives à l'utilisation des terres, les systèmes de distribution et le régime fiscal.
- Aux États-Unis, les récentes indications selon lesquelles la baisse de l'épargne privée semble

s'être arrêtée sont encourageantes. Il n'en faudra pas moins multiplier les stimulants si l'on veut amorcer un mouvement en sens inverse. Les États-Unis renforceront par ailleurs la compétitivité internationale de leur secteur industriel.

- Au Canada, les aspects les plus prometteurs de la réforme structurelle sont la mise en oeuvre du deuxième volet de la nouvelle politique fiscale, le projet de libéralisation du secteur des services financiers et surtout l'application de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.

## DÉCLARATION POLITIQUE, LE 20 JUIN 1988

### *Relations Est-Ouest*

1. Nous, dirigeants de nos sept pays et représentants de la communauté européenne, défendons les principes communs de la liberté et du respect des droits individuels ainsi que le désir de tous les hommes de vivre en paix dans un régime de droit. Nos peuples sont solidaires, dans le cadre des alliances existantes, pour soutenir la cause de la liberté et sauvegarder la démocratie et la prospérité qu'elle a engendrée. Dans nos discussions, nous avons cherché comment ces objectifs et ces valeurs pourraient être mis à contribution dans le domaine des affaires étrangères, en particulier en ce qui concerne les relations Est-Ouest.

2. Nous avons discuté de nombreuses questions régionales et nous poursuivrons ces discussions tout au long du Sommet.

3. Nous avons confirmé notre conviction qu'une coopération et un dialogue constructifs et réalistes, y compris en ce qui concerne le contrôle des armements, les droits de l'homme et les questions régionales, constituent le moyen d'affermir la stabilité entre l'Est et l'Ouest et d'accroître la sécurité à des niveaux d'armements plus bas. Nous avons également réaffirmé que, dans un avenir prévisible, la dissuasion nucléaire et l'existence de forces conventionnelles adéquates sont garanties de la paix dans la liberté.

4. Plusieurs aspects importants des relations entre les pays occidentaux et l'Union soviétique ont changé depuis notre dernière rencontre. Nous estimons, pour notre part, que ces changements sont survenus parce que les démocraties industrialisées se sont montrées solides et unies. Une